

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	HEBRARD	Numéro	7510058393
Adresse du site	212, rue St Maur	Hauteur	R+6 (21m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	30/08/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	01/09/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	30/09/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 10° et 110°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+6 (26m) 110°
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 10° < 5V/m - 110° < 5V/m 5G (3500) : 10° < 5V/m - 110° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 22.30m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 22.47m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 2 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole de danse Pole & Dance	208 Rue Saint-Maur, 75010 Paris	20m	NON	61.50m	2.95
École élémentaire Saint-Maur	200 Rue Saint-Maur, 75010 Paris	14m	NON	93.30m	2.12
Hôpital Saint-Louis AP-HP	1 Av. Claude Vellefaux, 75010 Paris,	7m	NON	88.00m	0.13
CRÈCHE COLLECTIVE	26 imp Sainte Marthe, 75010 Paris	7m	NON	102.00m	0.06
Multi-accueil associatif Les Zèbres de l'Atlas	213 Rue Saint Maur, 75010 Paris	16m	NON	84m	0.05

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 2 et 3 V/m

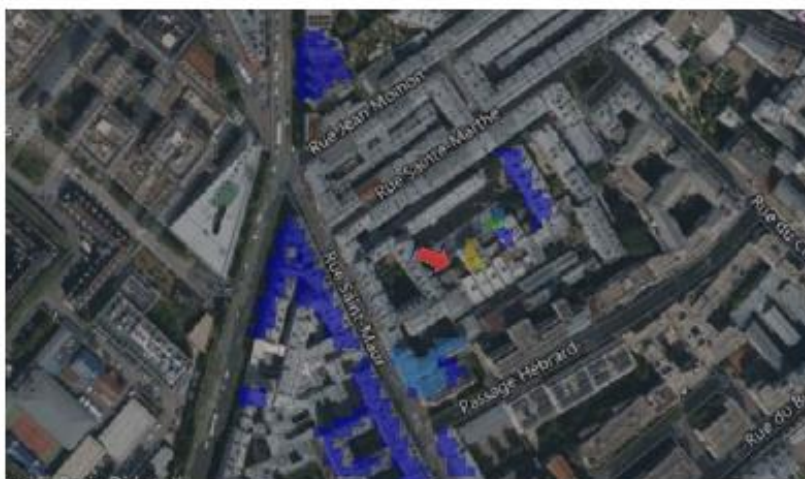
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 10°	Azimut 110°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	14.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 110°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 18.5 m .



Légende

>6 V/m	Brown
Entre 5 et 6 V/m	Pink
Entre 4 et 5 V/m	Yellow
Entre 3 et 4 V/m	Light Green
Entre 2 et 3 V/m	Blue
Entre 0 et 1 V/m	Dark Blue

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

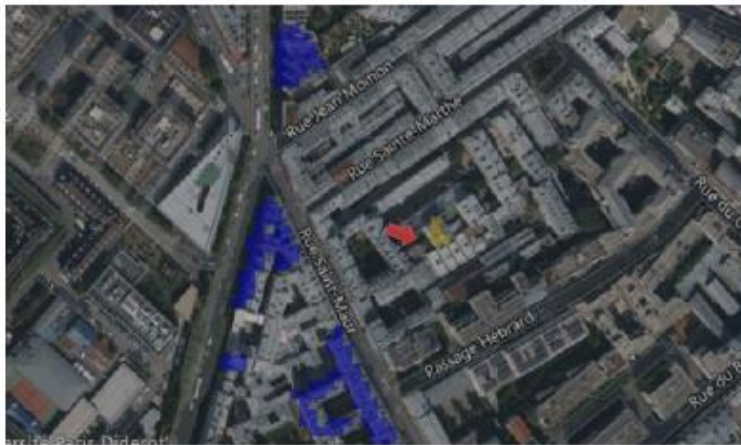
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 10°	Azimut 110°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	14.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 110°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Légende

>40 V/m:	
Entre 8 et 8 V/m:	
Entre 4 et 5 V/m:	
Entre 2 et 4 V/m:	
Entre 1 et 2 V/m:	

Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 10° :



Secteur 1 Azimut 110° :

